RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

2B AMENAGEMENT
Société par actions simplifiée au capital de 300 000 euros
Siège social : 20 Chemin du Favier, Parc des Aqueducs, 69230 SAINT-GENIS-LAVAL
507 863 314 RCS LYON

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 1ER JUILLET 2025

L'an deux mille vingt-cinq,
Le premier juillet,

La société **2B : GROUPE**, société par actions simplifiée au capital de 20 000 euros ayant son siège social à SAINT-GENIS-LAVAL (69230), 20, Chemin du Favier, Parc des Aqueducs, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 505 074 633 RCS LYON, Représentée par Monsieur André BERENGIER, directeur général de la société 2B : GROUPE,

Associée unique de la Société 2B AMENAGEMENT, également Président de ladite Société,

A pris les décisions suivantes relatives :

- au transfert du siège social et à la modification corrélative de l'article 4 des statuts.

DÉCISION UNIQUE

L'associée unique décide de transférer le siège social de SAINT-GENIS-LAVAL (69230), 20, Chemin du Favier, Parc des Aqueducs à BRIGNAIS (69530), 32, Rue des Ronzières, à compter du 1er juillet 2025 et, en conséquence, de modifier l'article 4 des statuts dont la rédaction est désormais la suivante :

« ARTICLE 4 - SIÈGE SOCIAL

Le siège social est fixé :

32, Rue des Ronzières – *69530 BRIGNAIS »*

Le reste de l'article demeure inchangé.

De tout ce que dessus, l'associée unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

La société 2B : GROUPE
Associée unique et Président
Représentée par son Directeur Général
M. André BERENGIER

